

Nouvelle importante au sujet de votre compte de location de chauffe-eau

Quel est le changement?

Vos frais de location de chauffe-eau vous sont actuellement facturés par Hydro Ottawa au nom de **Services de confort Reliance**^{MC}. À compter de décembre 2015, Services de confort Reliance commencera à vous facturer directement pour la location de votre chauffe-eau.

À quand le changement?

Voici quelques dates clés à encercler sur votre calendrier :

- **1er décembre 2015** – Acheminez vos demandes concernant le service ou l'équipement à 1-866-RELIANCE (1-866-735-4262)
- **Décembre 2015** – Vous recevrez une facture d'électricité d'Hydro Ottawa qui inclut les frais de location encourus jusqu'au 30 novembre 2015 inclusivement.
- **Janvier 2016** – Vous recevrez votre premier relevé de location de chauffe-eau de Reliance, qui couvrira la période du 1er décembre 2015 au 29 février 2016. Reliance facture sur une base trimestrielle.

Si vous profitez actuellement d'une facturation en ligne ou d'un plan de paiement préautorisé avec Hydro Ottawa, veuillez composer le 1-866-RELIANCE (1-866-735-4262) ou visiter servicesdeconfortreliance.com dès que vous recevrez votre facture pour le mois de janvier. Nous vous aiderons à établir votre mode de paiement.

Merci de continuer à faire partie de notre famille de 1,6 million de clients à l'échelle du pays qui apprécient déjà le confort et la protection que procurent les produits et services Reliance.

Pour toute question sur votre compte ou votre chauffe-eau en location, veuillez nous téléphoner au 1- 866-RELIANCE (1-866-735-4262).



Notre confort dépend du vôtre.^{MC}

MC « Reliance », « Services de confort Reliance » et le logo de Services de confort Reliance sont des marques de commerce de Reliance Comfort Limited Partnership.

HOL-REL-112015